L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS,
VENDREDI MATIN, 28 JUIN.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de Pemberton Pier No. 50, Rivière du Nord—

WASHINGTON, capt. Rousseau, samedi, 29 juin.
VILLE-DE-PARIS, capt. Surmont, samedi, 13 juill.
SAINT-LAURENT, capt. Lemarié, samedi, 27 juill.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $125; Seconde cabine, $65.

Billets d'excursion à prix réduits.

Ces steamers ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen et qui reviennent en prenant les steamers de cette ligne évitent les risques inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en économisant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à GEO. MACKENZIE, Agent, 58 Broadway, New-York, ou à L. GRAND & Cie, Agents, 28 Gallier Court. Lettre H. N. O.

BRÊME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BRÊME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service au mois de septembre prochain. [illegible] ultérieurement donné des jours de départ. En partant de Brême les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour ils touchent à la Havane et à Southampton pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Cabine ... $120 en or.
Entrepont ... 55 "
De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Hâvre et à Brême:
Cabine ... $150 en or.
Entrepont ... 55 "
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Cabine ... $30 en monnaie courante.
Entrepont ... 30 "

Les agents délivrent des billets de passage de Southampton ou le Hâvre pour la Nouvelle-Orléans.

Pour détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents, Au No 42 de la rue de l'Union.

Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

[illegible]MAN ... Capt. Thos. Halsey.
[illegible] MEADE ... Capt. A. W. Sampson.
UNITED STATES ... Capt. M. B. Crowell.
MISSISSIPPI ... Capt. W. P. Henry.
WESTERN METROPOLIS ... Capt. H. S. Quick.
EMILY B. SOUDER, Capt. F. Burdick.

Partent de New-York, tous les samedis.

Le steamer WESTERN METROPOLIS, H. S. Quick, commandant, partira de son wharf, en face de la rue Jefferson, [illegible] juin, à 8 h. A. M.

Ces steamers ont d'excellents aménagements.

Chambres ... $50 00.
Entrepont ... 35 00.

On signe des billets de connaissement pour Liverpool, Glasgow, Hamburg et Brême. Billets de passage de 1re classe et d'entrepont (through ticket), pour Liverpool et le continent, [illegible] à la ligne de steamers de Guion, de New York tous les mercredis, [illegible] au bureau.

[illegible] SHERMAN servira [illegible]. JOHN H. LUDWIGSEN, Rue de la Commune, No. 1[illegible].

Pour New York, directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:

GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
ST-LOUIS.

Le steamer GEO. WASHINGTON, Commandant E. V. Gager, partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI 30 juin à 8 heures A. M.

Passage ... $50.

On prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BRÊME et le HÂVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No [illegible].

POUR PHILADELPHIE, via la Havane.—Départ, LUNDI, [illegible] juillet, à 8 heures du soir le steamer, de première classe, YAZOO, capt. Barrett. Pour fret ou passage, s'adresser à WM. CREEVY, Agent, Encoignure Carondelet et Gravier.

Bureaux de la Compagnie "Sun" d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans,

No. 61 DE LA RUE DU CAMP, NOUVELLE-ORLÉANS, 24 JANVIER 1872.

SEIZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1871:

[illegible]

Risques d'incendie	$160,736 67	
Risques de mer	41,473 52	
Risques de rivières	61,158 64	
		$263,371 28
Risques non expirés de 1870		4,613 09
		$267,984 32
Risques non expirés de 1871	$46,605 00	
Ristournes	1,785 31	48,430 31
Montant net des primes ... payés dans la même période		$209,508 73
Pertes d'incendie	$36,866 32	
Pertes de mer	25,250 94	
Pertes de rivières	26,399 16	
	$88,670 00	
Pertes non réglées	41,600 44	
Escompte de primes	17,815 66	
Réassurances	3,388 17	$144,744 76
Dépenses générales et taxes	$21,261 22	
[illegible] de scrip	46,253 60	
	216,340 37	
Escompte et intérêt	49,941 05	
		$169,308 73
Bénéfice net		$22,200 00

L'actif de la compagnie est comme suit. Il est porté sur la valeur la moins élevée du marché, au comptant:

Bons consolidés de la ville	$208,770 00
Bons de la ville en faveur de chemins de fer	122,000 00
Bons sept pour cent de la ville	21,482 50
Bons de l'Etat	7,980 00
Bons de l'Odd Fellows' Hall Association	4,600 00
Bons de la Grand'Loge de la Louisiane	3,800 00
Bons du Turners' Association	1,000 00
Actions de banques et de la Compagnie [illegible]	103,646 72
[illegible] garantis	26,220 00
[illegible] hypothèque	49,600 00
[illegible] à recevoir	12,787 77
Autres compagnies d'assurance	5,600 87
En voie de recouvrement	16,351 20
Caisse	22,284 29
Total de l'actif	$604,887 20

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et signé pardevant moi, le 24me jour de janvier A. D. 1872.

ANDREW HERO, Jr., Notaire Public.

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, à partir du deuxième lundi de février 1872, sur les certificats de profits non encore payés. Ils ont de plus déclaré un dividende de TRENTE-CINQ POUR CENT sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1871—dividende pour lequel il sera émis des certificats à dater du 15ème jour de mars 1872.

THOMAS SLOO, Président.
JOHN G. GAINES, Vice-Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS POUR L'ANNÉE 1872:

John G. Gaines	R. J. Hart,
Henry Renshaw,	Hugh Wilson,
R. Sisson,	I. N. Marks,
Charles Macready,	Richard Flower,
J. Weis,	W. E. Seymour,
W. B. Taylor,	J. C. Morris.

Bureaux de la Succursale en Louisiane

DE LA COMPAGNIE

MOUND CITY D'Assurance Mutuelle de la Vie,

A ST-LOUIS, MISSOURI.

Officiers:

JAMES B. EADS, Président.
A. M. BRITTON, Vice-Prés.
S. W. LOMAX, Secrétaire.
O. G. M. HATTON, Agent gé.

SUCCURSALE DE LA LOUISIANE, Agence, No 33 de la rue Carondelet, Orléans.

OFFICIERS:

F. H. HATCH, Président.
E. T. MERRICK, Vice-Présid.
R. B. SUMMERS, Sec. et Agent d'Et.

MÉDECINS SURVEILLANT
J. M. FOLWELL, M. D. J. S. RITCHIE, M.

DIRECTEURS:

R. T. Merrick,	G. H. Mounts,
James Jackson,	Robert Hare,
J. A. Witte,	Thos. Florentine,
F. A. Watch,	Octave Voorhies,
R. B. Summers.	

[illegible] toute espèce [illegible] de la vie

TEXAS.

Lignes Morgan des Steamers de la Malle des E.-U.

LES steamers suivants, en fer et à basse pression, forment cette ligne:

Agnes,	Alabama,	Austin,
Clinton,	City of Norfolk,	Harlan,
J. G. Harris,	W. G. Hewes,	Hutchinson,
Josephine,	Gussie,	Morgan,
St. Mary,	Whitney,	Mary.

POUR INDIANOLA.

Via le [illegible]

Le steamer en fer HARLAN, capitaine Jno Lewis. Partira de Brashear à l'arrivée du train de 8 A. M. d'Alger, le DIMANCHE 30 juin.

Le fret sera reçu au dépôt de Morgan, au pied de la rue Lafayette, ancien dépôt Pontchartrain, tous les jours jusqu'à 5 P. M. Les reçus de fret doivent être en duplicata, et porter le nom des consignataires et destination—[illegible]

[illegible]

Le steamer WHITNEY recevra du fret pour Galveston.

Pour Rockport, via Aransas Bay, Corpus Christi, St-Mary et Fulton. Via le Chemin de fer de la Louisiane, du Texas et Brashear, de Morgan.

Le steamer en fer J. C. HARRIS, Capitaine S. P. Farwell, Part de Brashear à l'arrivée du train de 8 A. M. d'Alger le

Le fret pour Corpus Christi est débarqué au wharf d'Aransas.

Le fret pour St-Mary et Fulton est débarqué à Rockport.

POUR BRAZOS SANTIAGO. Via le chemin de Morgan, de la Louisiane, du Texas et Brashear.

Le steamer MARY, Jas. Brown, commandant. Partira de Brashear après l'arrivée du train de 8 A. M. d'Alger.

Le fret est reçu au dépôt de Morgan, ancien dépôt Pontchartrain au pied de la rue Lafayette. L'allège à Brazos Santiago, aux frais et aux risques des consignataires.

Pour Galveston, Bonne Inspection, pour les passagers et la malle.

Par la voie du chemin de fer de la Louisiane et du Texas de Morgan.

LES PASSAGERS PRENNENT LE FERRY DU CHEMIN DE FER, au dessus de la rue Ste. Anne, à 7 heures du matin, et arrivent à 11 heures et demie du matin, à Brashear City, où ils prendront le steamer

WHITNEY,
MERCREDIS et SAMEDIS.
CITY OF NORFOLK,
LUNDIS et VENDREDIS.

On peut acheter des billets et retenir des chambres jusqu'à 5 heures du soir, tous les jours, (excepté les dimanches) aux bureaux des agents, ou au débarcadère du ferry, le matin du jour du départ.

CHAS. A. WHITNEY & CO., Agents, au coin des rues Magazine et Natchez, N. O.

Arrangement d'Eté.

Ligne de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans.—Steamers de la Malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Lewisbourg, Madisonville et Covington. Le steamer de la malle des Etats-Unis, CAMELIA, [illegible] marcheur et de première classe, capitaine Hanover, partira pour les susdits ports les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 10 heures et demie du matin; le MARDI à l'arrivée du convoi de 3 heures de l'après-midi; le MERCREDI, à l'arrivée du convoi de 9 heures du matin, le VENDREDI, à l'arrivée du convoi de 2 heures de l'après-midi; le SAMEDI à l'arrivée du convoi de 2 heures de l'après-midi, et le DIMANCHE à l'arrivée de celui de 7 1/2 du matin.

Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à Old Landing, sur la rivière Tchefuncte, pour Covington.

Retour: Il partira d'Old Landing le MARDI et le VENDREDI, à 4 heures du matin, et de Mandeville tous les matins; et le DIMANCHE et le MERCREDI tous les soirs.

Il ne sera positivement pas reçu de fret quelconque après le départ du convoi précédant celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Des trains d'excursions auront lieu tous les DIMANCHES matins à l'arrivée des trains de 7 1/2 heures, et les MERCREDIS à l'arrivée des chars de 9 heures du matin, et le bateau sera de retour le soir.

COHEN M. SORIA, Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.

Excursion du Dimanche et du Mercredi.

Pour Mandeville, Lewisbourg et Madisonville.

Le beau steamer CAMELIA.

De la malle des Etats-Unis, très fin marcheur, et à basse pression, commandant Wm Hanover, fera une excursion, régulièrement, le dimanche et le mercredi, à Mandeville, Lewisbourg et Madisonville. Il partira du Lac, tous les dimanches, à l'arrivée du convoi de sept heures et demie du matin, et le mercredi matin, à l'arrivée du convoi de 9 heures. Il sera de retour le soir du même jour, à temps pour le convoi de sept heures et demie.

Prix de l'excursion, aller et retour, $1 00.

Pour plus de détails, s'adresser à COHEN M. SORIA, No 18 et 20 de la rue de l'Union.

Rapidité, Confort et Sureté.

Départ, MARDI, 9 juillet, à 5 heures P. M. Pour Memphis, Caire et St. Louis. Le grand bateau à vapeur RICHMOND, J. T. McCord, commis. Capt. N. S. Green, [illegible] Ce bateau est garanti contre tout [illegible] Il offre la plus grande sûreté aux passagers, car il ne porte que trente-cinq livres de vapeur et a tous les appareils de sauvetage, conformément à la dernière loi du Congrès. La nourriture y est excellente. Ses chambres sont plus grandes que celles d'aucun autre bateau du fleuve. On peut se retenir aux bureaux de BOFINGER & PEGRAM, No 104 de la rue de la Commune.

Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M. NATCHEZ. T. P. Leathers, capitaine, Sam Aylee, commis.

Pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sara, Fort Adams, Natchez, Vicksburg et tous les atterrages intermédiaires.

A Vicksburg le NATCHEZ reliera avec les bateaux desservant les rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de la malle.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, 132 Commune.

Pour la Rivière Rouge.

Paquebot hebdomadaire régulier de la Nouvelle-Orléans, d'Alexandrie et de Grand Ecore.—Jour de départ, tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M. Le bateau à vapeur D. L. TALLY, (en remplacement du B. L. Hodge No 2), capitaine John Heim, commis J. C. Mitchell, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER, Agents, No 135 de la rue Gravier.

ATTAKAPAS. Pour St-Martinville, Fausse Pointe, Nile-Iberia, Jeanerette, Franklin, Pattersonville, Bayou Chêne, Brashear, Centreville, et tous les débarcadères du Bayou Têche et de la rivière Atchafalaya, le bateau à vapeur IDA. J. P. Forgay, capitaine. Partira SAMEDI, 29 juin, à 5 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. E. CARLIN, agent, 4 Tchoupitoulas, ou à A. SMITH, 19, rue Toulouse.

OPELOUSAS. Paquebot régulier des Opelousas.—Départ tous les MERCREDIS, à 5 heures, P. M., pour les Opelousas, Washington, Port Barré, tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du bayou Courtableau. Le bon bateau à vapeur BERTHA. C. C. PICKETT, Capitaine. A. MEUNIER, Clerk.

Paquebot Régulier de OPELOUSAS.—Départ tous les SAMEDIS à 5 heures P. M. Pour Opelousas, Washington, Port Barré, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le nouveau et beau bateau à vapeur PEERLESS, Capitaine H. Broad, Commis J. R. Schmit, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER, Agents, No 135 de la rue Gravier.

P. S.—Le bateau donnera des connaissements pour tous les débarcadères du Bayou des Glaises avec privilège de transfer.

Bâton Rouge.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans à la Côte, à Bâton-Rouge, et au Rail-Road de Grosse-Tête. Partira tous les MERCREDIS à 10 heures A. M. et les SAMEDIS à 5 heures P. M. Le bateau ST. JOHN, capitaine W. R. Greathouse, commis J. P. McKiroy.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, 11, rue Conti.

Paquebot régulier du Bayou Lafourche.—Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS et JEUDIS, à 5 heures du soir. Pour Donaldsonville, Paincourtville, Plattenville, Napoléonville, Labadieville, Thibodaux, Lockport, et tous les débarcadères intermédiaires des paroisses Assomption et Lafourche.—Le bateau à vapeur, d'un faible tirant d'eau, TAHLEQUAH, capitaine Frank Dalferes, S. S. Streck, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Paquebot de la Côte d'en bas.

Jours de départ tous les MARDIS et VENDREDIS, à 10 heures A. M. Pour le Fort-Jackson, la Quarantaine, le Quartier des Buras, Jump, Pointe à la Hache, l'Anse aux Huîtres et tous les points intermédiaires de la côte d'en bas. Le bon bateau à vapeur à roues sur les côtés SALLIE V. Capt. A. F. Jennings, Jno. L. Tims, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à A. E. VERRET, No 12 rue de la Vieille-Levée.

Pour la Grande Ile.

Départ tous les Samedis et les Mercredis, à 8 heures du matin, à partir de samedi, le 15 juin 1872. Le steamer pour passagers, neuf et rapide, J. F. FRAZER, GUS. RICHARD, Propriétaire, W. T. Gilham et John F. Barr, commis, partira du pied du canal Harvey, faisant deux voyages par semaine pendant le mois de juin, lundis et les jeudis.—Ce steamer fera trois voyages à partir du 1er juillet 1872. Prix du passage pour chaque voyage, [illegible]

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL, Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans.

PAR suite de la demande toujours croissante de sa BIERE et de son ALE, [illegible]

TEUTONIA

Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Le Bureau provisoire est au No. 111 de la rue Gravier, près Camp. Assure contre les risques d'Incendie, de Rivières et de Mer, aux taux les plus bas.

Capital ... $1,000,000
Souscrit ... [illegible]

A. EIMER BADER, Président.
CH. ENGEL, [illegible]
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

[illegible]

Médicaments

NEW-FOUNDLAND BITTER.

VOILA deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous autorise complètement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous sommes très heureux de n'avoir épargné ni notre temps ni notre argent, pour rendre populaire un bitter qui rend de si grands services.

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien déterminées, [illegible]

Santé intacte et florissante

[illegible]

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

L'alcool, [illegible] les buveurs de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes en fraîcheur sont aussi sûrs d'abréger leur vie que [illegible]

D'Arsenic ou [illegible]

[illegible]

Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons: Cessez de boire des liqueurs fortes; buvez une liqueur saine, hygiénique, qui réparera vos forces, augmentera votre appétit, facilitera vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre corps. Changez vos trop funestes habitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous êtes sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous sommes tellement sûrs que vous vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée; car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretient

l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer incessamment par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

Le Bitter des Familles.

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est-on pas pris subitement par une légère indisposition, qui ne met pas la vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On se met à table sans appétit, on éprouve des crampes d'estomac, ou est pris subitement d'une indigestion, de la migraine, de violentes coliques, des douleurs dans les reins, on est tourmenté par des gaz; les enfants à peine qu'ils souffrent du ventre, ou qu'ils ont trop mangé. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ne négligez jamais de prendre un petit verre de

Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle notre liqueur amène la guérison; c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant énergique de l'estomac, réveillant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes, [illegible]

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit d'en prendre pendant quinze jours pour que les personnes qui ont le sang pauvre et les nerfs excités en retirent le plus grand avantage. La force renaît, le sang devient riche, l'embonpoint revient, l'appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui tous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans le ventre, seront radicalement soulagées, si elles prennent du Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des cures vraiment merveilleuses.

Dans les campagnes où les

Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié, et une mauvaise nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable; aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est-elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de sa constante efficacité.

C'est le Bitter du Sud.

c'est-à-dire des pays chauds, où le sang s'appauvrit vite, et où l'appétit disparaît rapidement. Les nerfs ... Il n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter; [illegible]

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans, et MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile, nos agents, le vendent par chargées au commerce.

On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON, 49 & 51, Sycamore street, CINCINNATI, OHIO.

Compagnie d'Assurance Mutuelle

— DE LA —

Nouvelle-Orléans,

Au coin des rues Canal et Camp.

DOUZIÈME ETAT ANNUEL, 1871

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

PRIMES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE DÉCEMBRE 1871:

Sur les risques d'incendie	$294,222 36	
" de mer	37,362 34	
" de rivières	24,291 86	
Total des primes		$355,8[illegible]
Moins: Primes non expirées le 31 décembre 1871	$103,717 00	
Primes remboursées	7,021 50	110,738 50
Montant net des primes		$274,826 [illegible]
Moins: Réassurances	$ 13,864 32	
Pertes: Sur risques d'incendie	104,737 4	
sur risques de mer	49,442 76	
" de rivières	20,527 04	
	$188,580	
Taxes, bonuses, dépenses, intérêts	$12,047 56	
Intérêt de scrips non encore payés	29,775 00	42,026 4
15 pour cent refraction (rebate) etc	$145,063 40	21,759 52
		252,966 00
Profit		$ 21,865 [illegible]
Montant net des primes	$274,826 00	
Moins: Refaction (rebate) sur	145,063 40	
Montant participant au bénéfice	$129,772 30	
Bénéfice sur incendies	$ 12,094 36	
" rivières	2,790 17	
" mer—Aucun		
	$ 21,865 56	

L'ACTIF DE LA COMPAGNIE EST COMME SUIT:

[illegible]

PASSIF

[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 13 janvier A. D. 1872.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

A une réunion des Directeurs, le 11 janvier 1872, [illegible]

— DIRECTEURS —

[illegible]

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de Mobile et de l'Ohio reliant au Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas—[illegible] la seule route qui se [illegible] St. Louis sans changement de [illegible] il n'y a qu'un changement [illegible] Baltimore, Washington [illegible]

Deux convois quittent [illegible] Le bagage est "chéqué" des hôtels et des résidences jusqu'au lieu de destination. Les billets doivent porter: via Mobile; s'adresser pour les obtenir à Wm Ro Dell, au [illegible].

E. E. WOODWARD, Agent général au Sud, du chemin de fer de Mobile et de l'Ohio.

Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas.

Prix pour les voyages d'été.

BILLETS D'EXCURSION, valables pendant trois jours, à partir de la date de la vente et BILLETS DE PASSAGE valables pour les [illegible] seront en vente à DEUX CENTS ET DEMI par mille, pour la Baie de Miller Lodge, la Baie St-Louis, la Passe Christian, Mississippi City, Biloxi, Ocean Springs, et Bas-Pascagoula.

Départ de la Nlle-Orléans à 7 30 A. M. — et arrivée à 10 P. M.

Bon seulement pour la journée de dimanche—aux prix suivants:

[illegible]

Des billets pour un [illegible] au bureau, à l'encoignure des rues du Camp et Commune, en face le City Hotel.

Des billets d'excursion seront aussi vendus à la gare, au pied de la rue du Canal.

[illegible]

G. W. R. BAYLEY, Surintendant général.

LE Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas.

[redacted]

EN CORRESPONDANCE AVEC LES LIGNES QUI FORMENT

"La Route des Montagnes Bleues" [illegible] pour le Nord et l'Est.

VOIE DIRECTE PAR RAIL, SANS TRANSBORDEMENT EN OMNIBUS OU EN BATEAU.

Cette route est aussi en correspondance, à Mobile, avec le Chemin de fer de Mobile et de l'Ohio pour tous les points de l'Ouest, du Nord et de l'Est, et, à Montgomery, avec les lignes de la côte, via Atlanta et Augusta, pour les villes du Nord et de l'Est.

Des Wagons-Dortoirs Pullman's Palaces, allant directement à Lynchburg, Virginie, et à St. Louis, sans changement, sont attachés au train qui part, tous les jours, de la Nouvelle-Orléans à 4 P. M. de l'après-midi.

Cette route est, de la Nouvelle-Orléans à New York, plus courte de 215 milles que celle qui passe par Louisville.

A partir du 20 juin, les trains partiront de la Nouvelle-Orléans comme suit:

7:30 A. M.—TOUS LES JOURS, TRAIN EXPRESS portant la malle, pour les villes de bains de la côte et Mobile.

4 P. M.—TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE, Train Omnibus pour la côte, allant à Ocean Springs.

5:30 P. M.—TOUS LES JOURS, TRAIN EXPRESS pour les principales villes de bains de la côte et Mobile, en correspondance directe et rapide, avec WAGONS-DORTOIRS, par la route des Montagnes Bleues pour Washington et New York; et avec Wagons-Dortoirs allant directement, par la ligne de Mobile, Ohio et Iron Mountain, pour St-Louis, sans changement.

Ce train porte la malle du Nord et de l'Est.

ARRIVÉES.

Les trains arrivent: De Mobile, à 10 P. M. et à 10:50 P. M.; et d'Ocean Springs, à 9 30 A. M.

Bureaux pour la vente des billets — Galveston, au Wharf Morgan; Nouvelle-Orléans, à l'angle des rues du Camp et de la Commune, dans la bâtisse en fer, vis-à-vis du City Hôtel. Bagages chéqués du point de départ à destination.

G. W. R. BAYLEY, Surintendant-Général.

CHAS. L. FITCH, Agent-général pour le fret et les passagers.

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, de MOBILE et du TEXAS.

Division de la Louisiane.

De la Nlle-Orléans à Donaldsonville, 63 milles.

Des convois partiront tous les jours, de la Nlle-Orléans à Donaldsonville, aller et retour. Billets d'excursion à Donaldsonville, et retour, le dimanche, $2 00. Les passagers prennent le ferry FRANCIS, au wharf du chemin de fer, au pied de la rue Calliope, tous les jours à 8:15 A. M. excepté le dimanche, et à 3 heures P. M., et le dimanche à 7 30 A. M. Excepté le dimanche, le convoi de Donaldsonville se relie avec le convoi de 3 30 P. M. de Mobile, [illegible] du Lac, toutes les villes du Nord et de l'Est, jusqu'à New York.

Le steamer ST-MARY fera des voyages journellement, entre Donaldsonville et Bâton-Rouge, et s'arrêtera devant les bureaux de poste intermédiaires, [illegible]

Excursion du Dimanche, sur le fleuve, jusqu'à Carrollton, et retour.

Le dimanche, le magnifique bateau FRANCIS, à basse pression et fin marcheur, appartenant à la ligne du Morgan du Lac, [illegible] Westwego et les chemins de fer, [illegible] de la rue Calliope à 8 A. M. [illegible] pour Carrollton, [illegible] wharf de la rue Calliope. Prix du passage [illegible] 25 cents, aller et retour.

[illegible]

G. W. R. BAYLEY, Surintendant général.
CHAS. L. FITCH, Agent général pour le fret et les passagers.

Chemin de Fer Pontchartrain.

[redacted]

A DATER du 15 avril, l'extrémité du chemin, en ville, sera établie à "l'ancien dépôt," rue des Champs-Elysées, près la Levée. Excursion au Lac—aller et retour, le même jour ... 25 cents. Pour la station de Gentilly—aller et retour—15 cents.

A partir de la susdite date, le service sera comme suit:

Départs de la ville.	Départs du Lac.
6 heures A. M.	7 heures A. M.
7 "	8 "
8 "	9 "
9 "	10 "
10 "	11 "
11 "	12 "
Midi.	1 " P. M.
1 heure P. M.	[illegible]
[illegible]	[illegible]

Les dimanches, les convois partiront toutes les demi-heures, dès midi.

Un char à cheval partira de la ville, tous les matins, à 4 heures, et du Lac, une heure après le dernier convoi à vapeur.

Un train à vapeur partira de la ville tous les DIMANCHES matins, à 4 heures.

Les passagers qui désirent s'arrêter à la Station de Gentilly doivent en avertir le conducteur avant le départ du convoi.

G. PANDELY, Surintendant-général.

[redacted]

Changement d'heures de départ.

A partir du 2 juin 1872, les convois du

Grand Chemin de Fer de Jackson (Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud, Mississippi Central et Mississippi and Tennessee)

Partiront comme suit:

DÉPARTS.	ARRIVÉES.
Express ... 7:30 A. M.	Express ... 11:00 P. M.
Malle ... 7:30 P. M.	Malle ... 9:00 A. M.
Accomodation 4:15 P. M.	Accomodation 8:35 A. M.

Convoi de la malle, tous les jours; convoi express, tous les jours, excepté le dimanche.

Ces convois parcourent le plus rapidement la distance qui sépare la Nouvelle-Orléans de Memphis, Chicago, St-Louis, Louisville et toutes les villes et stations intermédiaires.

Les Wagons-Dortoirs de Pullman [illegible] Memphis, Humboldt et Louisville, gratis.

P. S. JONES, Agent pour les billets, Galveston.
A. D. SHELDON, Agent pour les billets, Nouvelle-Orléans.
C. P. ATMORE, Agent-général pour les passagers.
P. H. CAREY, Agent-général pour les billets.
E. D. FROST, Surintendant-général.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, [illegible] A. M., et le convoi du [illegible]

[illegible]

Pianos. Pianos!

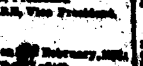

Malgré la grève des ouvriers et les huit heures de travail, je continuerai comme prix aux pianos STEINWAY, KNABE, HAINES, [illegible]

[illegible]

J. GRUNEWALD.

JULIUS LOEFFLER

[illegible]

Workingmen's Accommodation Bank.

[illegible]

ARTICLE PREMIER.

Le nom et le titre de cette Association seront: "The Workingmen's Accommodation Bank," [illegible]

ARTICLE DEUX.

[illegible]

ARTICLE TROIS.

Le domicile légal de cette Association sera la ville de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE QUATRE.

[illegible]

ARTICLE CINQ.

[illegible]

ARTICLE SIX.

[illegible]

H. DUDLEY COLEMAN, C. H. WEISHANS, F. H. GARDNER, DR. I. N. RILEY, D. POCHELU, JOHN McPHELIN, J. R. MONDIEGT.

[illegible]

ARTICLE SEPT.

[illegible]

ARTICLE HUIT.

[illegible]

ARTICLE NEUF.

[illegible]

ARTICLE DIX.

[illegible]

ARTICLE ONZE.

[illegible]

ARTICLE DOUZE.

[illegible]

ARTICLE TREIZE.

[illegible]

ARTICLE QUATORZE.

[illegible]

ARTICLE QUINZE.

[illegible]

ARTICLE SEIZE.

[illegible]

ARTICLE DIX-SEPT.

[illegible]

ARTICLE DIX-HUIT.

[illegible]

ARTICLE DIX-NEUF.

Le Président et le Caissier signeront tous contrats, notes, [illegible]

ARTICLE VINGT.

[illegible]

ARTICLE VINGT-ET-UN.

[illegible]

ARTICLE VINGT-DEUX.

[illegible]

[illegible]

"BRILLIANT" DE BUCK

[illegible]

PLUS DE [illegible]

PREMIER PRIX, en 1869, à la Foire de St-Louis.
PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis.
MÉDAILLE EN OR, en 1869, à la Foire de l'Etat de la Louisiane.
PREMIER PRIX, en 1869, à la Foire de St-Louis.

[illegible]

Et achetez un "BRILLIANT."

[illegible]

FOURNEAU DE CUISINE

Un Fourneau Charter Oak qui sert depuis treize ans, tous les jours.

Nouvelle-Orléans, 9 avril 1869.

Je certifie avoir acheté de RICE BROS & Co en 1856, le premier FOURNEAU CHARTER OAK qu'ils aient vendu. [illegible]

Mme L. F. [illegible], No. 194, rue Washington, Nlle-Orléans.

Ce même CHARTER OAK a été exposé à la Foire de la Louisiane, en 1869, [illegible]

Le célèbre Fourneau CHARTER OAK [illegible]

RICE BROS. & CO., Aux Nos. 10 et 31, rue du Camp et [illegible]

[illegible]

Union Insurance Company of New-Orleans

QUINZIÈME ETAT ANNUEL

DE LA

Compagnie d'Assurance de l'Union DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

Publié ainsi que l'exigent la loi et sa charte.

[illegible]

Primes d'incendies	[illegible]
Primes de rivières	[illegible]
Primes de mer	[illegible]

[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

[illegible]

JAS. FAHEY, Notaire public.

[illegible]

— DIRECTEURS —

A. Eimer Bader,	A. Chiapella,
L. F. Génères,	[illegible]
W. B. Schmidt	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Ed. Buribe,	[illegible]
A. Tertrou,	[illegible]
J. Bayle,	[illegible]

Office Louisiana Branch

MOUND CITY

Life Mutual Insurance Company

OF ST. LOUIS, MO.

Officers:

JAMES B. EADS, President.
A. M. BRITTON, Vice President.
S. W. LOMAX, Secretary.
O. G. M. HATTON, General Agent.

LOUISIANA BRANCH:

Agency 33 Carondelet street, New Orleans

OFFICERS

F. H. HATCH, President.
E. T. MERRICK, Vice President.
R. B. SUMMERS, Sec'y and State Agent

MEDICAL EXAMINERS:

J. M. FOLWELL, M. D. J. S. RITCHIE, M. D.

DIRECTORS:

R. T. Merrick,	G. H. Mounts,
James Jackson,	Robert Hare,
J. A. Witte,	Thomas Florentine,
F. H. Hatch,	Octave Voorhies,
R. B. Summers.	

All kinds of Life Policies issued by this company.

$1,000 REWARD

[illegible]

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS vs la [illegible]

SEPTIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans [illegible]

UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, rue Dumaine, [illegible]

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

L. F. Generes vs. John Lábarre.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans [illegible]

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Just Published. 200th Edition.

MANHOOD.

[illegible]

[illegible] MARRIAGE.

[illegible] HOWARD ASSOCIATION, [illegible] street, Philadelphia, Pa.

MONEY CANNOT BUY IT!

[illegible]

IF YOU VALUE YOUR EYESIGHT [illegible]

PERFECT LENSES.

[illegible]

MANUFACTURED BY J. E. SPENCER & CO., OPTICIANS, NEW YORK.

[illegible]

CASSIDY & MILLER,

[illegible]

Steam Variety Wood Works,

T. E. M. [illegible], Proprietor, 164 ST. JOSEPH STREET, N. O.

LUMBER DRESSING, STRAIGHT AND CIRCULAR SAWING, WOOD TURNING, etc. [illegible]

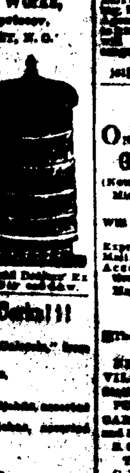

Corks! Corks!! Corks!!!

[illegible]

Office of the Sun Mutual Insurance Company of New Orleans.

No. 63 Camp street.

NEW ORLEANS, Jan. 24, 1872.

SIXTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement for the year ending December 31, 1871:

[illegible]

The Board of Directors have resolved to pay six per cent interest on the outstanding certificates of profits on and after the second Monday of February, 1872; and they have further declared a dividend of THIRTY-FIVE PER CENT. on the net earned participating premiums for the year ending December 31, 1871, for which certificates will be issued on and after the 15th day of March 1872.

THOMAS SLOO, President.
JOHN G. GAINES, Vice-President.
THOS. ANDERSON, Secretary.

DIRECTORS FOR THE YEAR 1872.

John G. Gaines,	R. J. Hart,
Henry Renshaw,	Hugh Wilson,
R. Sisson,	I. N. Marks,
Charles Macready,	Richard Flower,
J. Weis,	W. E. Seymour,
W. B. Taylor,	J. C. Morris.

Louisiana Mutual Insurance Company.

[illegible] ANNUAL STATEMENT.

[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

CHAS. BRIGGS, President.
J. P. ROUX, Secretary.

[illegible]

P. CHS. CUVELLIER, Notary Public.

[illegible]

CHAS. BRIGGS, President.
AUG. CARRIERE, Vice President.
J. P. ROUX, Secretary.

[illegible]

RAILROADS.

The New Orleans, Mobile and Texas Railroad,

WITH CONNECTING LINES, WHICH CONSTITUTE the "Blue Mountain Route," forms a GREAT NORTHERN AND EASTERN MAIL, [illegible] ALL POINTS IN THE NORTHERN, EASTERN AND EASTERN STATES. ALL RAIL, and NO OMNIBUS or STEAMBOAT TRANSFERS.

[illegible]

PULLMAN'S PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO LYNCHBURG, Virginia, and THROUGH TO ST. LOUIS, without change, [illegible]

This route is 215 MILES SHORTER to New York than the line via Louisville.

[illegible]

G. W. R. BAYLEY, General Superintendent.
CHAS. L. FITCH, General Passenger Agent.

New Orleans, Mobile and Texas Railroad.

FARES TO THE SEA COAST WATERING PLACES.

EXCURSION TICKETS good three days from date of sale, and TRIP TICKETS, good for [illegible] will be sold at TWO and a HALF CENTS PER MILE, to Miller's Bayou, Lookout, Bay St. Louis, Pass Christian, Mississippi City, Biloxi, Ocean Springs and East Pascagoula.

SUNDAY EXCURSION TICKETS, to go and return same day, leaving New Orleans 7:30 A. M., returning, on same day, at [illegible] P. M., good only for day, at the following rates:

[illegible]

Tickets on sale at office, corner of Camp and Common streets, opposite City Hotel.

[illegible] SUNDAY EXCURSION [illegible] FRENCH MARKET, and at OLD PONTCHARTRAIN DEPOT, AND CLAIBORNE STREET, on ELYSIAN FIELDS street, [illegible]

G. W. R. BAYLEY, General Superintendent.

CHANGE OF TIME.

ON and after JUNE 2, 1872, trains of the

Great Jackson Route,

(New Orleans, Jackson and Great Northern, Mississippi Central, and Mississippi and Tennessee Railroads.)

Will Depart and Arrive as follows:

Depart.	Arrive.
Express ... 7:30 a. m.	Express ... 11:00 p. m.
Mail ... 7:30 p. m.	Mail ... 9:00 a. m.
Accommodation ... 4:15 p. m.	Accommodation ... 8:35 a. m.

Mail Train runs Daily. Express Daily, except Sunday.

These Trains MAKE QUICKEST TIME from New Orleans to NEW YORK, CHICAGO, ST. LOUIS, LOUISVILLE, and all Intermediate Cities, Villages and Stations.

PULLMAN'S PALACE DAY and SLEEPING CARS from New Orleans to Memphis, Humboldt and Louisville, without change.

P. S. JONES, Ticket Ag't, Galveston.
A. D. SHELDON, Ticket Ag't N. O.
C. P. ATMORE, G. P. A.
P. H. CAREY, G. T. A.
E. D. FROST, Gen'l Sup't.

PLEASURE EXCURSIONS

TO AND FROM CARROLLTON.

EVERY SUNDAY, the splendid low-pressure steamer FRANCIS, late of Morgan's Lake Line, will run TO AND FROM CARROLLTON, for the accommodation of persons desirous of taking a cool and DELIGHTFUL TRIP ON THE RIVER, at the low fare of 25 CENTS EACH WAY. [illegible]

G. W. R. BAYLEY, Gen'l Superintendent.

New Orleans, Jackson and Great Northern Railroad.

SUNDAY EXCURSION.

COMMENCING SUNDAY, June 9th, and until further notice, an Excursion Train will leave the Calliope street Depot at 7:30 A. M., and returning reach the city at 11 P. M.

GREAT REDUCTION IN FARE.

[illegible]

P. H. CAREY, Gen'l Ticket Agent. E. D. FROST, Gen'l Sup't.

New Orleans, Jackson and Great Northern Railroad Company.

GREAT REDUCTION IN LOCAL FARE.

COMMENCING June 1st, 1872, QUARTERLY [illegible]

P. H. CAREY, Gen'l Ticket Agent. E. D. FROST, Gen'l Sup't.

New Orleans, Mobile and Texas Railroad.

LOUISIANA DIVISION.

New Orleans to Donaldsonville, 63 Miles.

Daily Trains for passengers. New Orleans to Donaldsonville and return.

Excursion Tickets to Donaldsonville and return, on Sundays, $2.

[illegible]

SUNDAY EXCURSION TRIPS ON RIVER TO AND FROM CARROLLTON.

[illegible] FARE only TWENTY-FIVE CENTS each way. [illegible]

G. W. R. BAYLEY, General Superintendent.
CHARLES L. FITCH, General Freight and Ticket Agent.

Pontchartrain Railway.

[redacted]

ON and after April 15th, the City terminus of this road will be established at "Old Depot," on Elysian Fields street, near the Levee.

Excursion to and from the Lake, same day, 25 cents.

Fare to and from Gentilly Station, 15 cents each way.

On and after above date the trains will run as follows:

FROM THE CITY.	FROM THE LAKE.
[illegible]	[illegible]

On Sundays the trains will be run every half hour from 12 M.

A horse car will leave the city every morning at 4 o'clock, and the Lake one hour after the last steam train.

A steam train will leave the city every Sunday morning at 4 o'clock.

Passengers for Gentilly Station must notify the conductor prior to departure of train.

G. PANDELY, Gen'l Superintendent.

MEDICAL.

LOOK TO YOUR CHILDREN.

The Great Soothing Remedy.

Mrs. WHITCOMB'S SYRUP. [illegible] Price 25 Cents.

It is the Great Infants' and Children's Soothing Remedy in all disorders brought on by Teething or any other cause.

Prepared by the GRAFTON MEDICINE CO., St. Louis, Mo.

Sold by Druggists [illegible]

IRISH ROOFING FELT.

[illegible]

SEVERAL PRIZE MEDALS.

NEW PREPARED ROOFING

OF F. ANDERSON & SON, SOLE MAKERS AND PATENTEES, [illegible] BELFAST, and [illegible] London.

THIS NEW PREPARED PRODUCTION [illegible]

J. G. LINGHAM, Agent, No. 6 Union street.

NEW ORLEANS DAILY BEE

BUSSIÈRE & LIBBEY, Publishers.

Office—No. 73 Chartres Street.

NEW ORLEANS, JUNE 28, 1872.

RATES OF ADVERTISING.

[illegible]

THE WEEKLY BEE

is published every Saturday morning. Subscription, $3 per annum, in advance. Single copies, Ten Cents.

RATES OF ADVERTISING.

[illegible]

MARINE NEWS.

Office of the New Orleans Bee, FRIDAY, June 28, 1872.

CLEARED YESTERDAY.

Ship Webster, (Br) Burt, from Cork, [illegible]

ARRIVED YESTERDAY.

[illegible]

ARRIVALS AT NEW BASIN.

[illegible]

ARRIVALS AT OLD BASIN.

[illegible]

— STEAMBOATS —

Belle Lee, Hicks, from Paducah.
City of Alton, Bixby, from St Louis.
[illegible] Leathers, from Vicksburg.
[illegible] Marks, from Port Jackson.
[illegible]
D. L. Tally, Harrison, from Grand Ecore.
W S Pike, Brown, from Tunica.
[illegible], Dafores, from Lockport.
[illegible]
Sallie V, Jennings, from Lower Coast.

TOWBOAT REGISTER.

Towboat Crescent City, Townsend, from St Louis, with three barges.

EXPORTS.

CORK—Per bark Webster—[illegible]

IMPORTS.

HAVANA—Per steamship Morgan—[illegible]

PENSACOLA—Per steamship Lizzie—[illegible]

RECEIPTS FROM THE INTERIOR.

TUNICA—Per steamer W S Pike—[illegible]

[illegible]

LOCKPORT—Per steamer Tahlequah—[illegible]

VICKSBURG—Per steamer Natchez—[illegible]

GRAND ECORE—Per steamer Dow L. Tally—[illegible]

BARATARIA—Per steamer Annie B—[illegible]

LOWER COAST—Per steamer Hunter—[illegible]

LOWER COAST—Per steamer Sallie V—[illegible]

FORT JACKSON—Per steamer Heloise—[illegible]

LOWER COAST—Per steamer Eloe Fazende—[illegible]

DONALDSONVILLE—Per lugger Gen Beauregard—[illegible]

N. O. JACKSON & GREAT NORTHERN R. R.—June 27—[illegible]

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R.—June 27—[illegible]

N. ORLEANS, MOBILE AND TEXAS ROAD.—June 27—[illegible]

LIST OF VESSELS

JUNE 28, 1872.

Cleared and Sailed for New Orleans.

NEW YORK.

Bark Anna Walsh, Lowrance ... old May 8
Bark Sarah A Staples, [illegible] ... June 10
Bark Mary M Francis, Francis ... June 3
Bark Theresa B[illegible], Bisson ... May 17
Bark Kate Brigham, [illegible] ... June 12

BOSTON.

Ship Aphrodite, Webber ... June 2
[illegible]

LONDON.

Bark Oil, Nelson ... May 20

LIVERPOOL.

[illegible]

NEWPORT, WALES.

[illegible]

CARDIFF.

[illegible]

HULL.

[illegible]

SUNDERLAND.

[illegible]

FALMOUTH.

[illegible]

PORT TALBOT.

[illegible]

PORT MADOC.

[illegible]

HARTLEPOOL.

[illegible]

CAERNARVON.

Ship Mary Jones, Roberts ... [illegible]

TEXEL.

[illegible]

BREMERHAVEN.

[illegible]

ANTWERP.

[illegible]

BORDEAUX.

[illegible]

MARSEILLES.

[illegible]

LEEDS'S FOUNDRY,

ESTABLISHED IN 1825.

Corner of Delord and Fouchor streets.

WE beg leave to inform our friends and the public generally that we are prepared, as heretofore, to manufacture Steam Engines, Boilers, Sugar Mills, [illegible]

LEEDS & CO.

HILL'S EXTRA GOLD PENS.

FACTORY,

Corner St. Charles and Commercial Place, NEW ORLEANS.

ALL styles Pens and Holders made—[illegible] Finest points in the World—Broken Pens, [illegible]

Gold Holders and Pencils, FACTORY PRICE.

Gold Pens repaired at 25 and 50 cents.

Tennessee Sugar Kettles,

From the celebrated STACKER IRON Works.

[illegible]

A FULL ASSORTMENT on hand. Also, [illegible]

R. F. LA VILLEBEUVRE, Commission Merchant, [illegible] Union street.

Time of Arrival and Departure of Mails, NEW ORLEANS POSTOFFICE.

	Close.	Arrival
Mobile, Ala., and Lake Coast, Northern Mississippi, Alabama, Georgia, North and South Carolina ... Daily	[illegible] A M	[illegible] P
New York City, Cincinnati, Ohio; Louisville, Ky., St. Louis, Mo., Chicago, Ill., Jackson, Vicksburg, and Canton, Miss.; Northern and Western States and Territories ... Daily	[illegible] P M	[illegible] A M
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Timely notice will be given on bulletin board of departure of mails for Key West, Fla., Havana, Cuba, West Indies and Mexico, etc., etc.

The Crescent City Illustrated.

ILLUSTRATING THE COMMERCIAL, SOCIAL AND [illegible] OF NEW ORLEANS,

— AND —

BIOGRAPHICAL SKETCHES OF ITS DISTINGUISHED CITIZENS.

Together with A Map and a General Strangers' Guide.

BY JEWELL & PRESCOTT.

It is the design of the Publishers to produce such a work as will disseminate a knowledge of the history of the City of New Orleans, and demonstrate its immense resources, advantages and attractions, and at the same time furnish such information regarding its local characteristics as will engage the attention of the general reader and commend itself to the consideration of capitalists, commercial and the commercial world.

The book will be printed quarto medium size, in the finest style of the typographic art, upon tinted paper, [illegible]

[illegible]

The History of New Orleans will embrace the following subjects, each one of which will be treated of by intelligent and accomplished writers:

Its Local and Political History.
Its Foreign and Domestic Commercial Relations.
Its Trade with South America, the East and West Indies.
Its Domestic Trade and Manufactures.
Its Public Institutions.
Its Hotels, Prominent Merchants and Citizens.
Its Markets and Lake Coast.
Its Railroads, Canals, Shipping and Steamboats.
Its Vacant and Unimproved Property.
Its Bench, Bar, Pulpit and Medical Faculty.
Its Literary Institutions and Public Journals.
Its Public Buildings, Theatres and places of Amusement.
Comparative Statistics of its Health.
The Chamber of Commerce, Cotton Exchange and Fair Grounds.

The Publishers will distribute, gratuitously, outside of New Orleans, [illegible]

Advertisements will be inserted at the following rates:

[illegible]

All orders and applications to be left at the office of the Publishers, 133 Gravier street, New Orleans.

New Orleans Mutual Insurance Company.

CORNER CANAL AND CAMP STREETS.

TWELFTH ANNUAL STATEMENT, 1871.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement:

[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this 13th day of January, A. D. 1872.

P. CHS. CUVELLIER, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 11th day of January, 1872, it was resolved [illegible]

[illegible] PER CENT. ON FIRE PREMIUMS.
[illegible] PER CENT. ON RIVER PREMIUMS.

[illegible]

DIRECTORS:

[illegible]

Estate of William Howard Vredenburgh, [illegible] and Edward Eugene O'Brien, [illegible] Co-partners of Vredenburgh & Co.

UNITED STATES MARSHAL'S OFFICE, New Orleans, May 22d, 1872.

THIS IS TO GIVE NOTICE THAT A WARRANT in Bankruptcy has been issued out of the District Court of the United States for the District of Louisiana, against the estate of William Howard Vredenburgh, Jr., and Edward Eugene O'Brien, individually and as co-partners of Vredenburgh & Co., of New Orleans, in the Parish of Orleans, and State of Louisiana, adjudged a Bankrupt, upon his own petition: That the payment of any debts, and the delivery of any property belonging to said Bankrupt, to him, or for his use, and the transfer of any property by him are forbidden by law: That a meeting of the creditors of said Bankrupt, to prove their debts and choose one or more Assignees of his estate, will be held at a Court of Bankruptcy, to be holden on the [illegible] of July, A. D. 1872, at 11 o'clock, A. M., at No. [illegible] Exchange Place, New Orleans, before D. Augustin, Register.

S. B. PACKARD, United States Marshal.

Estate of Bernhard Weil and John Weil, individually, and as Copartners of E. Weil & Bro.

UNITED STATES MARSHAL'S OFFICE, New Orleans, May 29th, 1872.

THIS IS TO GIVE NOTICE THAT A WARRANT in Bankruptcy has been issued out of the District Court of the United States for the District of Louisiana, [illegible]

S. B. PACKARD, United States Marshal.

Estate of Jos. Gustave Lalande.

UNITED STATES MARSHAL'S OFFICE, New Orleans, June [illegible], 1872.

THIS IS TO GIVE NOTICE THAT A WARRANT in Bankruptcy has been issued out of the District Court of the United States for the District of Louisiana, [illegible]

S. B. PACKARD, United States Marshal.